



PROTECTION MONDIALE VOYAGEUR

Centres de service régionaux¹

Vous vous trouvez peut-être à des centaines de kilomètres de vos employés, mais les ressources locales auxquelles ils ont accès, elles, sont tout près, dans les centres de service régionaux.

Le régime Protection mondiale Voyageur est assuré par l'Empire Vie et administré par MetLife — assurance internationale. Il offre aux expatriés des garanties exhaustives et de grande qualité et leur donne accès à son réseau global complet et bien géré ainsi qu'à ses centres de service régionaux.

Grâce à Protection mondiale Voyageur, vos employés expatriés auront accès à des soins de qualité et à des ressources qui les aideront au moment où ils en auront besoin.

Compréhension globale

Répondre aux besoins particuliers des expatriés en matière de santé peut poser un défi, mais il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi. Protection mondiale Voyageur offre à vos employés les garanties auxquelles ils s'attendent et un avantage additionnel : des ressources près de l'endroit où ils se trouvent. Situés à des endroits stratégiques dans le monde entier, les centres de service régionaux offrent une expertise locale et comprennent les différences régionales. Il est donc facile d'obtenir des soins médicaux de grande qualité, de payer les services et de recevoir du soutien. Même lorsque vous vous trouvez sur un autre continent, vous pouvez avoir l'esprit tranquille en sachant que vos employés expatriés ont accès à du soutien à portée de main.

Assurance et placements

Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}





« Si ma fille souffre d'une forte fièvre au milieu de la nuit, quel type de soins médicaux recevra-t-elle si nous sommes à l'étranger? »

Service robuste

Obtenir des soins de qualité où que l'on se trouve dans le monde n'est pas toujours simple. C'est toutefois chose facile si l'on a accès aux avantages suivants :

- L'un des plus vastes réseaux internationaux, bâti avec soin et spécialement géré pour offrir aux employés qui travaillent à l'étranger un accès à près de 1,5 million de fournisseurs dans le monde.
- Des ententes de paiement direct à l'échelle internationale et un portail en ligne à l'intention des fournisseurs, où il est possible de vérifier en temps réel l'admissibilité, les garanties et la coassurance, ce qui contribue à réduire les frais que doivent déboursier les employés.
- La carte d'identité unique donne à vos employés la certitude que leur assurance sera reconnue partout dans le monde.
- Des mesures de contrôle des coûts grâce à l'utilisation de grilles tarifaires locales, de rabais négociés et de surveillance des soins par des médecins.
- Des professionnels qui connaissent les lois du pays d'accueil, les coutumes locales et la langue : un service offert dans plus de 40 pays.
- Service de soutien local pour les employés canadiens qui reviennent au Canada pour les vacances, qui sont rapatriés ou qui ont des personnes à charge au Canada.

Aux côtés de vos employés

Que ce soit pendant leur mission de travail à l'étranger ou lors d'une visite à la maison, nous assurons vos employés et les personnes à leur charge. Grâce aux relations de longue date dans les marchés locaux, les centres de service régionaux offrent aux employés une solution d'accès simplifié à des soins de qualité, peu importe où leur prochaine mission les mènera. Ils ont également accès à un soutien local au Canada s'ils y reviennent pour les vacances, qu'ils sont rapatriés ou qu'ils ont des personnes à leur charge à la maison. Il est donc plus facile d'obtenir des soins et de les payer, ce qui profite à tout le monde.

Soutien pour un mode de vie sain

L'URAC² (anciennement connu sous le nom Utilization Review Accreditation Commission) gère des programmes accrédités sur l'utilisation des soins de santé et le mieux-être. Ces programmes offrent de l'encadrement et du soutien aux employés lorsque leur état de santé change ou qu'ils souhaitent atteindre une meilleure santé.

Expertise locale partout au monde³

Les employés expatriés pourraient être inquiets des soins de santé qu'ils vont recevoir dans le cadre de leurs fonctions à l'étranger. Les centres de service régionaux détiennent l'expertise nécessaire à toutes les étapes, que ce soit pour offrir un accès privilégié à des médecins, répondre aux questions ou faciliter le paiement des services.

Réseaux de soins médicaux conçus pour les expatriés

Vos employés expatriés auront accès à plus de 1,5 million de fournisseurs dans près de 180 pays. Nous portons une attention particulière à l'accréditation et au permis des fournisseurs avec qui nous faisons affaire. Nous examinons d'autres aspects importants, comme les services médicaux et administratifs locaux, les langues parlées et la sécurité des lieux.

Service personnalisé exceptionnel

Obtenir des réponses à des questions sur la santé est d'une grande simplicité : il s'agit de faire un appel sans frais au centre de service. Vos employés peuvent parler directement à un professionnel de la santé. Ils ont accès à une équipe médicale de plus de 450 professionnels à l'échelle internationale. Cette équipe se charge de la gestion de cas et offre aux employés de l'encadrement et du soutien d'urgence.

Paiement simplifié des fournisseurs

Grâce à l'ampleur du réseau de fournisseurs à paiement direct, la nécessité de verser un déboursé est réduite au minimum pour les employés, ce qui facilite le processus de paiement. S'il faut soumettre une demande ou en vérifier l'état, le portail Voyageur simplifie le processus. Vos employés pourront ainsi se concentrer sur ce qui compte le plus : leur santé.

Notre avantage – un soutien local et personnalisé

Avoir accès à l'expertise locale ressemble un peu aux services d'un concierge expérimenté d'un hôtel. Vous pouvez consacrer beaucoup de temps et d'efforts à planifier vos vacances, mais vos préparatifs ne remplaceront pas les services d'un concierge. Le service à la clientèle accessible en tout temps, le traitement local des règlements et l'accès à de vastes réseaux locaux de fournisseurs à paiement direct permettent aux centres de service régionaux d'offrir un soutien personnalisé aux participants tout en étant à leurs côtés.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui pour en savoir plus!

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie) est une société fière d'être canadienne qui est en activité depuis 1923. Nous offrons une gamme de produits individuels et collectifs d'assurance vie et maladie, de placements et de retraite, y compris des fonds communs de placement par l'entremise de Placements Empire Vie Inc., notre filiale en propriété exclusive.

L'Empire Vie se classe parmi les 10 principaux assureurs vie au Canada⁴ et jouit de la note A (Excellent) que lui a attribuée la firme A.M. Best⁵. Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à obtenir les placements, l'assurance individuelle et l'assurance collective dont ils ont besoin avec simplicité, rapidité et facilité afin qu'ils accumulent un patrimoine, génèrent un revenu et atteignent la sécurité financière.

Suivez l'Empire Vie sur Twitter avec l'identifiant @EmpireVie ou visitez notre site Web au www.empire.ca pour obtenir plus de détails.

Protection mondiale Voyageur est un régime canadien d'assurance collective régi par les lois du Canada et souscrit auprès de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie), un assureur dont le siège social est situé au 259, rue King Est, Kingston, Ontario, K7L 3A8. L'Empire Vie est un assureur canadien qui offre les garanties conformément aux polices d'assurance qu'il établit. La Delaware American Life Insurance Company, une société affiliée de MetLife, Inc., dont le siège social est situé au 600 North King Street, Wilmington, DE 19801, États-Unis, fournit les services d'administration du régime Protection mondiale Voyageur à l'Empire Vie.

Ce document dresse un sommaire du produit. Les renseignements sont réputés exacts à la date de publication et pourraient changer. Ce document ne prétend pas décrire toutes les dispositions, exclusions et limites qui s'appliquent à une garantie ou à une police d'assurance en particulier. Veuillez consulter le contrat pour obtenir une description complète des dispositions, des exclusions et des limites applicables.

¹ Certains centres de service régionaux sont gérés par des sociétés affiliées à MetLife et d'autres par des tiers mandatés par MetLife.

² Service offert par un fournisseur non affilié à MetLife.

³ Sous réserve des restrictions juridiques, contractuelles et réglementaires applicables

⁴ « Report on Business », *Globe and Mail*, juin 2018, selon le revenu

⁵ Le 7 juin 2018. Pour obtenir la note la plus récente, visitez le www.ambest.com.

© 2018 MetLife Services and Solutions, LLC

^{MD} L'Empire Vie et les logos de l'Empire Vie constituent des marques déposées de **L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie**. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. MetLife et les logos de MetLife constituent des marques déposées de la Metropolitan Life Insurance Company. Toutes autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}

www.empire.ca info@empire.ca